

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

· Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

· Code du produit: 1956532

· No CAS: 76-03-9 · Numéro CE: 200-927-2

· Numéro index: 607-004-00-7

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com · Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

· No CAS Désignation

76-03-9 acide trichloroacétique

· Code(s) d'identification

· Numéro CE: 200-927-2

· Numéro index: 607-004-00-7

· Composants dangereux: néant

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger





GHS05

GHS09



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide trichloroacétique

· Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

СН



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Bien dépoussiérer.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

- CH





Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 3)

Indications générales	
Aspect:	G 1:1
Forme: Couleur:	Solide Blanc
Couleur: Odeur:	Acidulée
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	54 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullit	t ion: 196 °C
Point d'éclair	113 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	0,1 hPa
Densité à 20 °C:	1,62 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau à 20 °C:	1,2 g/l
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux:

Gaz hydrochlorique (HCl)

Phosgène

Monoxyde de carbone



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (classification selon liste): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

	1	4	1	nj	format	ions re	elatives	au	transport	
--	---	---	---	----	--------	---------	----------	----	-----------	--

· Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1839
· Désignation officielle de transport de l'ONU	1839 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE, DANGEREUX
· ADR	POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	TRICHLOROACETIC ACID, MARINE POLLUTANT
· IATA	TRICHLOROACETIC ACID

(suite page 6)





Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 5) · Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG · Classe 8 Matières corrosives. · Étiquette \cdot IATA 8 Matières corrosives. · Class · Label · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA II· Dangers pour l'environnement: Oui · Marine Pollutant: Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives. · Indice Kemler: 80 F-A,S-B· No EMS: · Segregation groups Acids · Stowage Category A· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: $\cdot ADR$ · Quantités limitées (LQ) 1 kg Code: E2 · Quantités exceptées (EQ) Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 · Catégorie de transport E· Code de restriction en tunnels · IMDG · Limited quantities (LQ) 1 kg· Excepted quantities (EQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g UN 1839 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE, 8, II, · "Règlement type" de l'ONU: DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017 Date d'impression: 13.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 6)

15 Informations relatives à la réglementation

· Éléments d'étiquetage SGH

La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger





GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide trichloroacétique

· Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · Catégorie SEVESO El Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (classification selon liste)
- · **VOCV (CH)** 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164 D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 5 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: 25-OH- Vitamin D3/D2 by HPLC, REAG 1

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente